

Il y a cent ans... Au Pays fouesnantais

1905

Annick Le Douget

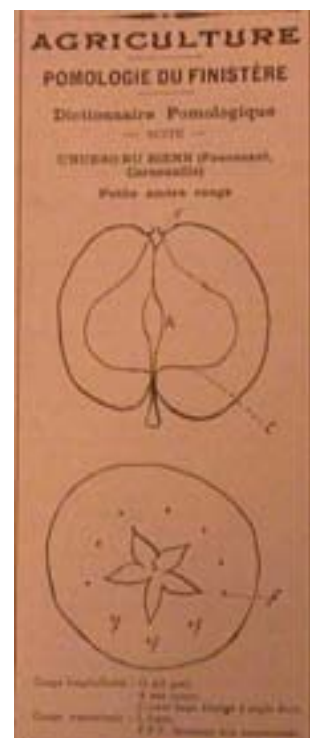
1905... Ce n'est pas une surprise, la Séparation des Eglises et de l'Etat fait les gros titres de l'actualité cette année-là !

Pour notre part, nous nous contenterons d'aligner les faits divers intéressants ou incongrus de l'année survenus dans notre canton. Ils nous renseignent sur les mentalités du temps, ainsi que sur les usages du pays. Nous croirez-vous si l'on vous disait qu'un agriculteur du Drennec a obtenu une médaille d'or au Canada pour son lambig ? Savez-vous tout ce qu'on pouvait dérober à un tenancier de bistrot à La Forêt ? Imaginez-vous ce que l'on pouvait entasser dans une cabine de bains ?

Mais d'abord,
commençons par
un petit cours de
pomologie.

Le 19 avril 1905, dans la rubrique agricole de l'Union agricole et Maritime, intitulée *Pomologie du Finistère*, était publiée une liste qui nous laisse rêveurs, celle de 124 variétés de pommes commençant par la **lettre D** que l'on rencontrait dans le Finistère et le Morbihan, rien de moins ! En voici quelques-unes propres au canton de Fouesnant : La *Douce bloc'hic bras*, la

Dessin de la *C'Huero ru Bienn* (Fouesnant, Cornouaille),
Petite amère rouge.



Vol à La Forêt-Fouesnant

Le 30 décembre dernier, profitant de l'absence de la veuve Madec, qui habite le village de Kéravel, la nommée Jeanne L., ménagère âgée de 37 ans, s'est introduite dans sa demeure dont la porte était ouverte et y a dérobé douze kilos de pommes de terre et un demi-litre de cognac. La rusée commère, qui avait dû absorber plusieurs lampées de ce liquide, les avait remplacées par de l'eau nature.

La femme L. n'a pas à répondre de ce fait qui ne semble pas suffisamment établi, mais elle a été surprise sortant de chez la demoiselle Ollivier, emportant deux morceaux de lard qu'elle venait de dérober dans le charnier et se trouve condamnée à deux mois de prison.

Union Maritime et Agricole du 3 février 1905.

Clohars-Fouesnant – Récompense

Nous apprenons avec plaisir que M. Joseph Govin, l'agriculteur bien connu du Drennec, a obtenu, à l'exposition de Saint-Louis (Canada), une médaille d'or en collectivité pour ses eaux-de-vie de cidre.

Toutes nos félicitations.

Union Agricole et Maritime du 15 février 1905

Clohars-Fouesnant – Chiens empoisonnés.

Dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, une personne mal intentionnée a dû jeter du poison quelconque aux chiens de M. Christophe de Cheffontaines, qui se trouvaient dans un jardin clos de murs d'une hauteur de 2 m.50. Ces chiens n'étaient pas sortis depuis le 13. Le 16 au matin, M. de Cheffontaines trouva l'un d'eux étendu sur le sol, ne donnant plus signe de vie, le deuxième mourait presque aussitôt.

M. Le Moal, vétérinaire à Quimper, qui a procédé le lendemain à l'autopsie de ces deux bêtes estimées à 200 francs, a constaté qu'elles avaient été bel et bien empoisonnées, mais il n'a pu se prononcer sur le genre de poison absorbé.

Le jardin en question n'a qu'une porte qui se ferme à clé et qui se trouve distante d'environ 120 mètres de la maison d'habitation.

La gendarmerie recherche en ce moment les individus qui auraient pu faire le coup.

Union Agricole et Maritime du 22 février 1905

Fouesnant – Vol de linge

M. Maidon, propriétaire de l'Hôtel des Dunes à Beg-Meil, était victime de vols de linge depuis environ deux ans ; notamment des serviettes de table et de toilette, ainsi que des taies d'oreillers, des torchons, et des draps de lit disparaissaient. Il vient de découvrir la personne qui l'a ainsi volé.

Union Agricole et Maritime du 26 mars 1905

Fouesnant – Mutuelle-bétail.

A la suite d'une conférence faite dimanche dernier à Fouesnant par M. Soulière, professeur départemental d'agriculture, sur le but, les avantages et le fonctionnement des assurances mutuelles contre la mortalité du bétail, la création d'une société de ce genre dans la commune de Fouesnant a été décidée en principe.

De nombreux adhérents se sont aussitôt fait inscrire et ont consulté le bureau provisoire suivant, chargé d'élaborer les statuts qui seront présentés à une prochaine réunion. :

Présidents d'honneur : MM. Kéroulin, maire et J. Govin, président du comice agricole.

Président : M. Alfred Buzaré.

Vice-présidents : MM. Yvonnou, Guyader, Jan et Berrou.

Secrétaire-trésorier : M. Clorennec.

Experts : MM. Tollec, Guillou, Gléonec et Quéméré.

Union Agricole et Maritime du 17 mars 1905

La Forêt-Fouesnant – Incendie

Le 17 courant, vers deux heures du matin, le sieur Crédo Joseph, marin-pêcheur à Stang-Lestric, était couché dans son bateau, lorsque tout à coup il fut réveillé, croyant entendre quelqu'un dans son embarcation. Immédiatement il se leva et ne vit personne ; mais aussitôt il aperçut le feu dans le bateau du sieur Merrien également marin-pêcheur. Crédo réveilla alors un sieur Le Meur qui dormait dans un bateau voisin du sien et tous deux se rendirent chez Merrien pour le prévenir de ce qui se passait.

Celui-ci se rendit en toute hâte à son bateau et aidé de ses compagnons, il parvint à éteindre cet incendie. Il évalue ses pertes à la somme de 200 francs environ, le bateau n'était pas assuré.

Le feu, dû à la malveillance, avait été allumé dans une petite chambre située à l'arrière du bateau, au moyen d'un fagot de bois, de la paille et du papier goudronné. L'auteur de cet acte criminel est resté inconnu.

Union Agricole et Maritime du 21 mai 1905

Pleuven – La surprise du retour

Ces jours derniers, la nommée Marie Friant, repasseuse à Toul-ar-Bic, s'absentait pendant deux jours. A son retour, cette jeune fille constata que sa maison avait été cambriolée et qu'une somme de 20 f.10 avait été dérobée dans son armoire. On suppose que celui qui a commis le vol devait bien connaître les lieux et être au courant des habitudes de la demoiselle Friant.

Union Agricole et Maritime du 4 juin 1905.

La Forêt-Fouesnant – Noctambules

Des malfaiteurs se sont introduits de nuit dans le domicile du sieur Gléonec Joseph, débitant à la Grande Halte.

Dans la salle du débit, ils se sont emparés d'un litre de bénédictine, deux bouteilles de triple sec, trois bouteilles de menthe, deux litres de cerises, cinq litres de cognac, quatre litres de kirsch, trois bouteilles de cassis et 10 litres de vin rouge.

Ils ont en outre emporté deux pains de graisse pesant environ 13 kilos et un mousqueton système Gras, transformé.

Enfin dans le tiroir du comptoir ils ont dérobé la somme de 3f50 qui s'y trouvait.

C'est une véritable rafle que M. Gléonec estime à 120 f.

Gléonec pas plus que sa femme n'ont entendu aucun bruit.

Union Agricole et Maritime du 18 août 1905.

Fouesnant – Accidents du travail

Le sieur Galloudec François, 63 ans, journalier au Grand Poirier, était occupé à la démolition du manoir de Loc-Hilaire, lorsqu'une poutre se détacha du premier étage et tomba sur l'épaule de Galloudec qui était au rez-de-chaussée. La victime a été renversée et blessée au côté droit et à la figure. Les blessures paraissent être heureusement sans gravité.

Le jeudi 3 courant, le nommé Louis Le Gall, 66 ans, habitant à la Croix de Kerelleau, fut également victime d'un accident du travail au même endroit. Le Gall qui se trouvait au premier étage, malgré la défense qu'on lui avait faite d'y monter, perdit l'équilibre et tomba dans le vide ; il se fit dans sa chute une fracture du fémur gauche. De plus il se plaignait de vives douleurs internes. Il est mort le 9 courant, c'est-à-dire six jours après cette terrible chute.

Union Agricole et Maritime du 18 août 1905.

Beg-Meil Fouesnant –

Voici le moment où les rôdeurs des grèves se mettent en campagne pour dévaliser les cabines de bains. M. Manuel, ingénieur à Chesnay, près de Versailles, en villégiature à Beg-Meil, avait fait installer pour son usage personnel trois cabines disposées sur la grève de La Forêt, voisine du sémaphore.

Ces cabines ont été ouvertes au moyen d'effraction et on y a soustrait : dans la première, deux serviettes éponges marquées D et trois petits bateaux ; dans la seconde, un grand bateau gréé en cotre, deux pinceaux à aquarelle, une boîte de cartouches pour carabine La Française et un couteau à palette ; dans la troisième, quatre bateaux : un torpilleur Le Norwick, gris et bleu foncé, à mouvement mécanique ; un petit bateau de pêche marqué Gyby, noir ; un yacht blanc et rouge et un bateau bleu et noir, marqué Lisette. On n'a pas enlevé les costumes de bain.

Le vol a dû être commis dans la soirée du 8 courant, car vers 7 heures, Melle Emma Hammer, femme de chambre chez M. Weiss, à la villa Keraël, étant à s'habiller dans une cabine de bain, a entendu secouer la porte d'une cabine voisine puis on a remué celle dans laquelle elle se trouvait.

Ayant entendu cette demoiselle bouger, les personnes se sont éloignées. Melle Hammer a regardé entre la porte et le montant et a vu un homme d'une vingtaine d'années au plus et un jeune garçon de 10 à 12 ans, habillés à la mode du pays, qu'elle n'a pu reconnaître car elle ne les a vus que de dos, s'éloignant dans la direction de Beg-Meil.

Union Agricole et Maritime du 17 septembre 1905

**Le lavoir de Fouesnant vers 1905,
présenté au Salon de Paris en 1907 par Le Fournis.**



LE FOURNIS (J.). Lavoir à Fouesnant.

Fouesnant – Accident mortel –

Lundi dernier, vers 9 heures du matin, le cylindre à vapeur faisait sa provision d'eau à la fontaine de Kergonnet, près du bourg de La Forêt. Une fois le tender rempli, Goarin Jean, qui était chef de service, dit : « *en avant* ». Après un parcours de 25 à 30 mètres, le mécanicien entendant crier *hop ! hop !* Il arrêta la machine presque instantanément et fit machine en arrière, puis il descendit pour se rendre compte de ce qui avait pu se produire. Quelle ne fut pas sa surprise en voyant qu'on relevait le malheureux Goarin lequel venait d'être écrasé par le rouleau, en même temps son pied droit s'étant trouvé pris par les rouleaux, il tomba, d'abord à genou, puis à plat ventre sur la route,

en poussant un petit cri ; c'est à ce moment qu'on cria au mécanicien de faire machine arrière. Le cylindre allait à ce moment moins vite qu'un homme au pas.

Dans ces conditions il est permis de supposer, ce qui doit être la vérité, que le malheureux Goarin préoccupé sans doute de ce qu'il écrivait en marchant a dû ralentir le pas à un moment donné et c'est ainsi qu'il aura été tamponné.

Il paraît d'autre part qu'il est impossible au mécanicien de voir si près de sa machine une personne qui es masquée par l'extrémité du cylindre dite « tête de chat ».

Goarin, qui était âgé de 38 ans, habitait en Bénodet. Il laisse une veuve et quatre enfants assez jeunes.

Union Agricole et Maritime du 9 février 1906

Fouesnant – Mauvaise inspiration –

Le 10 janvier dernier, le jeune Keraven Jean-Louis revenait du cours d'adultes, quand il rencontra Caradec Yves, pêcheur, 25 ans, qui avait un chien à ses côtés. Comme l'enfant le regardait, Caradec lui dit : *Est-ce que tu veux que mon chien te morde ?* – *Non*, répondit Kéraven ; mais on ne sait sous quelle mauvaise inspiration Caradec courut à l'enfant et, pendant qu'il le retenait, se mit à exciter son chien qui mordit Keraven au-dessous du genou droit.

Caradec qui n'est pas venu s'expliquer devant le tribunal, est condamné par défaut à 8 jours de prison.

Union Agricole et Maritime du 23 février 1906

Pleuven – Acte de dévouement –

Jeudi dernier, vers 4 heures et demie de l'après-midi, un cheval emballé, dépourvu d'une partie de ses harnais et traînant un brancard de voiture à demi brisé, arrivait au galop par la route qui mène de Gouesnach au Moulin du Pont. Au moment où il arrivait à hauteur de la ferme de Lesguidic Izella, se trouvait sur la route le cocher de M. le lieutenant-colonel Roudière, le sieur Alain Kerbrat qui, sans hésitation et n'écouter que son courage, se jeta résolument à la tête de l'animal qu'il parvint à maîtriser en le saisissant aux naseaux.

Le sieur Kerbrat a accompli dans cette circonstance un acte méritoire dont on ne saurait trop le féliciter, car il a évité ainsi des accidents qui auraient pu se produire sur la route à cette heure du jour où les enfants sortant des écoles regagnent leurs villages.

Le cheval en question appartenait à M. Clorennec, greffier de la justice de paix de Fouesnant ; il était attelé et attaché près d'un courtil quand, pris de peur, il a brisé sa bride et s'est sauvé tout dételé.

Union Agricole et Maritime du 18 mars 1906